

En attendant...

Vous êtes nombreux à visiter ce blog. Tant mieux. De longues visites, d'ici, d'ailleurs et de très loin. Des entreprises, de grandes enseignes également...

*"TRÉSOR DE G...RIL" ET PETITS SECRETS...* Stéphane Morlot, créateur d'œuvres esthétiques et utilitaires.

*QUAND L'ANTIQUITÉ, L'ACIER ET LE DESIGN SE RENCONTRENT... ENTRE RECHERCHES, CONCEPTIONS, ESTHÉTISMES ET FONCTIONS.*



**UN PETIT PLONGEON...** Un petit plongeon dans l'antiquité, pour s'apercevoir que le gril existait déjà à cette époque. Lors d'un mariage dans la Grèce antique, la fiancée portait un gril et un tamis, symboles de sa prochaine activité domestique. Depuis, les choses ont bien évoluées... mais pas pour le gril ! **TOUT AU MOINS AUX FABRICANTS...** Encore aujourd'hui, rien n'a été fait de concret par nos designers industriels, même après le rapport de l'AFSSA, l'agence française de sécurité sanitaire des aliments, pour trouver une solution qui concerne la santé des usagers, et dénicher en même temps dans la conception d'un nouveau gril, un esthétisme moderne et fonctionnel. Ce rapport demandait bien, tout au moins aux fabricants, de s'intéresser à la fabrication d'un nouveau type de gril. Apparemment, ce rapport, peu de gens l'ont lu. **UN JOUR, JE LUI POSERAI LA QUESTION...** Outre toutes ces années à travailler d'arrache-pied et à potasser la propriété intellectuelle et industrielle parce que nécessaire à la poursuite du projet, ce rapport, je suis tombé dessus et je l'ai lu. C'est ce rapport qui m'a conforté, entre autres, dans mes recherches intellectuelles pour dessiner ce gril. C'est sûr, mon gril n'est pas lié au compte-rendu de l'AFSSA, mais l'analyse faite concernant les hydrocarbures pourrait m'aider. Mon œuvre, comme je le dis, a bien d'autres atouts. Mon œuvre, comme je le répète fièrement, pourrait être comparée à certaines créations de notre célèbre Starck national. Je pense très sincèrement que Starck aurait bien voulu en être l'auteur. Un jour, je lui poserai la question... **MON ŒUVRE EST ORIGINALE...** Mon prototype m'a permis de faire divers essais, mais il ne représente pas à lui seul ma création achevée, car j'en ferai d'autres, qui évolueront, se perfectionneront, auront d'autres dimensions, d'autres proportions, mais qui seront les applications du système dont je suis le créateur. Mon œuvre

est originale parce que, d'abord sous une impulsion spontanée et intuitive plus que par la réflexion ou le calcul, j'ai imaginé dans mon esprit de belles formes harmonieuses sur un gril que l'on dit classique, gril connu de tous nos contemporains. **QUAND LE DESIGN VOUS ANIME...** Ces formes harmonieuses, je les ai habillées de beaux pics, pour donner à cet objet plus de perfection et de splendeur. Puis, je me suis attelé à la tâche pour rassembler tous ces éléments et en faire une œuvre à part, différente des autres. Ce que j'ai créé de façon progressive m'a permis d'obtenir après un patient travail, un aboutissement dans l'œuvre. Par la même occasion, cela m'a permis de soulever puis de résoudre des points essentiels qui me tenaient à cœur. Ah, quand le design vous anime! **SAVOIR-FAIRE OU FAIRE SAVOIR...** J'ai pensé à ma santé, et forcément à celle des autres, j'ai réfléchi aux hydrocarbures qui contaminent les aliments frais. J'ai pensé également à la sécurité des usagers, puisque les statistiques dû aux petites brûlures, chaque été lors de grillades, sont encore élevées. Et puis, j'ai pensé à la praticité, toutes ces pertes d'aliments conséquentes restés collés sur la structure et, plus encore lorsqu'il s'agit de poissons. J'ai même pensé à la propreté pour éviter selon le châssis ajouré, le dépôt des suies sur la structure. **ATTELÉ À LA TÂCHE...** Je me suis donc attelé à la tâche et j'y suis parvenu. Mon gril n'est pas un quelconque ou banal gril de consommation tel que nous le connaissons aujourd'hui, mais une œuvre originale. J'ai donc créé ce très beau gril pour barbecues. Il est surprenant, inhabituel et singulier. Personne ne l'avait fait comme ça avant. Certes, on a bien essayé, mais en vain. **FAIRE QUELQUE CHOSE DE RIEN...** Il ne s'agit évidemment pas de hautes technologies malgré toutes ces années d'efforts intensifs. Mais c'est là que se trouve l'insolite, l'inhabituel, la nouveauté. J'ai réalisé, imaginé quelque chose avec rien. Encore fallait-il y penser. Faire quelque chose de rien, c'est Racine qui le disait. Alors de rien, j'en ai fait quelque chose. Apparemment, cela doit être ça, la "French touch". **FACE À DE TELS PROPOS...** Je ne compte plus le nombre incalculable d'A4 jetés à la corbeille, le stress engendré, les hauts et les bas, les bons contacts, les nombreux coups de pouce, financiers ou pas, sans omettre bien sûr les contacts bidon, les petites jalousies, et bien d'autres choses encore... Je ne compte plus non plus, les heures passées à étudier, à lire et relire la PI, comme on dit dans le milieu de la propriété intellectuelle. Comme je le souligne, il y a tout un travail à faire en amont, lorsqu'on entame un projet important et significatif. C'est un travail de très longue haleine, de grande patience et bien évidemment, il ne suffit pas d'un claquement de doigts pour y parvenir. Il faut du courage, de l'abnégation souvent et, surtout ne jamais, au grand jamais désespérer, même lorsqu'une parole blessante, voire violente visant votre œuvre, vous est envoyée en pleine figure, car tôt ou tard, vous ferez face à de tels propos. **CRÉER,**

**PERSÉVÉRER, LUTTER...** Il faut bien au contraire continuer à créer, continuer à persévérer, continuer à lutter, encore lutter... **PARCE QU'IL LE FAUT BIEN...** J'ai pris soin bien naturellement, (parce que je le vauds bien!) et parce qu'il le faut bien, de protéger mon œuvre à la fois esthétique et utilitaire, par un véritable dépôt légal. Ma création est couverte par le droit d'auteur. Cette œuvre de l'esprit, comme j'aime tant à le dire, appartient également aux arts appliqués à l'industrie. Pour moi et pour d'autres, une œuvre utilitaire est protégeable au même titre d'une œuvre d'art (théorie de l'unité de l'art). **CAR MON ŒUVRE...** Le monde de la propriété industrielle, celui du brevet, des marques ou des dessins et modèles, je l'ai étudié... mais pas de la même manière que les livres I à III du Code de la propriété intellectuelle même si mon ensemble a fait l'objet d'un brevet, de dessins et de modèles. Mais ce que je préfère avant tout, c'est bien celui de la propriété littéraire et artistique et je n'ai pas hésité un seul instant à me réfugier dans ces livres-là... car mon œuvre et, selon les dispositions législatives du Code de la propriété intellectuelle française, j'ai le droit, comme toute personne, quelle qu'elle soit, à ce que ma création soit protégée à partir du moment, où il y a originalité et réalisation. **MES EFFORTS PAIERONT...** Je fais tout autant référence à la Convention de Berne, à la Convention Universelle sur le droit d'auteur et, l'article 27 de La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. C'est un passage presque obligé de déposer un brevet, mais pas une nécessité en soi, mais deux précautions valent mieux qu'une. J'espère tout simplement, qu'un jour ou l'autre, mes efforts paieront. **MARIE-ROSE ET CYNTHIA...** En attendant, j'en profite pour remercier quelques personnes, dont Didier Feret, journaliste d'investigation, expert en propriété intellectuelle, qui m'a fait comprendre, il y a quelques années déjà, toute la différence entre le monde de la propriété intellectuelle et celui de la propriété industrielle. Un bel acte déclaratif d'auteur a été rédigé pour ce gril si singulier à l'esthétisme consommé et, dûment rempli auprès des instances compétentes. Je pense aussi à Marie-Rose et Cynthia, "mes" deux huissières de justice d'Arles, Pays d'Art, que j'ai contacté suite au magazine "Reportages" de Claude Carré, et qui m'ont rédigé un "joli petit bled illustré" et parce qu'elles apprécient aussi les auteurs et les œuvres en général. Elles ont pris grand soin de me rédiger un acte authentique. Mille mercis à M. Seraphin, infographiste à Lorient, que je n'ai jamais vu, et qui a travaillé plus d'un an pour moi, en réalisant de jolies photographies de mon gril, quand il en avait le temps et sans demander le moindre argent. Je salue, Pili, graphiste à Paris, qui m'aurait donné un coup de main, s'il n'était pas occupé à superviser les images de synthèse de nombreux films dont "La môme". Un petit clin d'œil à Philippe Berna, Docteur es Sciences, créateur d'œuvres utiles et esthétiques, chartered mathematician of the (bristish) Institute of

Mathematics and its Applications, qui a apprécié certaines de mes créations et dont un petit projet en commun serait en vue. **DOBRITZ...** Un merci particulier et chaleureux aux dessinateurs de presse: Charb, Berth, Large, Tignous, Jiho, Dobritz, Placide, Lasserpe, Bar, Tastet, Delucq, Grémi, Biz, Chalvin, Jepida, Meangeat, Dadou, Arawak et Ydel qui ont généreusement croqué mon œuvre avec beaucoup d'humour. Par ailleurs, Jean Dobritz en m'offrant l'original, a véritablement tapé dans le mille. Son dessin est très représentatif de cette création "made in Gaule". C'est une belle œuvre qu'il a réalisé. Egalement merci à François Forcadell et James Tanay pour le tout petit article "une histoire de barbecue" réalisé sur Iconovox (site d'iconographie dédié aux dessins de presse où les plus belles plumes y sont présentes). **CHAMIZO...** Un article plutôt sympathique sur Admirable Design, où je décide d'affronter le dragon cracheur de charbons ardents. Chamizo, artiste-peintre français me concoctera pour la rentrée (car il est réfractaire aux devoirs de vacances) quelque chose pour mon œuvre. J'adore son art, ses somptueuses peintures, ses couleurs éclatantes. Un homme de talent. **TANT EN FRANCE QU'À L'ÉTRANGER...** Aussi, le ministre de la Culture a pris connaissance de mes travaux et m'encourage vivement à persévérer dans cette voie artistique. Ça fait toujours plaisir! Je vais donc poursuivre mon œuvre de plus belle et faire en sorte que cette création des arts appliqués\* (\*création utilitaire aux caractéristiques originales) soit reconnue tant en France qu'à l'étranger et tant qu'à faire, par mes pairs aussi. **LE PROJET CRÉATIF A PRIS CORPS...** Je tiens vivement à souligner, que toute personne a le droit de prendre librement part à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. Chacun a droit à la protection de ses intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur. Dans ce cas précis, je me suis intéressé à ma santé et donc a fortiori à la santé des autres. C'est pourquoi aussi, ce gril est né. Le projet créatif à pris corps. **QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU...** Sa forme, sa fonction, son esthétisme... J'ai donné l'existence à quelque chose de nouveau. **PHILIPPE STARCK...** Puisque tout le travail a été fait, ce que je recherche, c'est un financier français et s'il le faut, un investisseur étranger. Et pourquoi pas, une licence avec Philippe Starck !

S. MORLOT

To be continued...

*Il n'y a pas de vent favorable pour ceux qui ne savent pas où ils vont (Sénèque) et en vérité,  
le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout (Camus)*